

ASSEMBLÉE NATIONALE

10 avril 2015

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE - (N° 2611)

Retiré

AMENDEMENT

N° 714

présenté par

Mme Allain, M. Baupin, rapporteur Mme Duflot, Mme Abeille, M. Alauzet, Mme Attard,
Mme Auroi, Mme Bonneton, M. Cavard, M. Coronado, M. de Rugy, M. François-Michel Lambert,
M. Mamère, Mme Massonneau, M. Molac, Mme Pompili, M. Roumegas et Mme Sas

ARTICLE 11

Après le mot :

« gazole, »

rédiger ainsi la fin de l'alinéa 4 :

« un objectif d'incorporation de biocarburants avancés dans la consommation finale d'énergie dans le secteur des transports visant à se substituer progressivement aux biocarburants de première génération. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Les dernières études prouvent la faible efficacité des agrocarburants de 1^{ère} génération en terme de réduction des gaz à effet de serre et ont par ailleurs démontré leur rôle dans la déstabilisation des marchés des matières premières agricoles.

Ainsi, connaissant les dégâts qu'on put causer les agro-carburants de 1^{ère} génération (hausse des prix, changement d'affectation des sols, etc), cet amendement vise à substituer progressivement les biocarburants de 2^{ème} génération aux agro-carburants de 1^{ère} génération, en se fixant pour horizon leur disparition totale.